

Systematique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft (2): **Les Glossines de l'Afrique Occidentale Française**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV. Systématique

Généralités

Les *Glossines* ou *Tsésés* appartiennent à la Classe des *Insectes* et à l'Ordre des *Diptères*, caractérisé par la présence de deux ailes, la deuxième paire d'ailes étant atrophiée, elle n'est plus représentée que par une paire de *balanciers*.

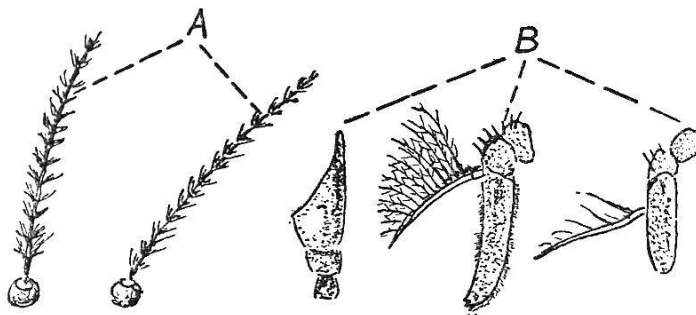


Fig. 19. Antennes de Nématocères (A) ayant plus de 3 articles ; antennes de Brachycères (B) avec seulement 3 articles.

Les *Diptères* sont divisés en deux sous-ordres (fig. 19) :

Les *Nématocères* qui possèdent des antennes ayant plus de 3 articles (*Moustiques, Phlébotomes, Tipules* par exemple).

Les *Brachycères* ont par contre des antennes pourvues de 3 articles seulement (*Mouches, Taons, Glossines*).

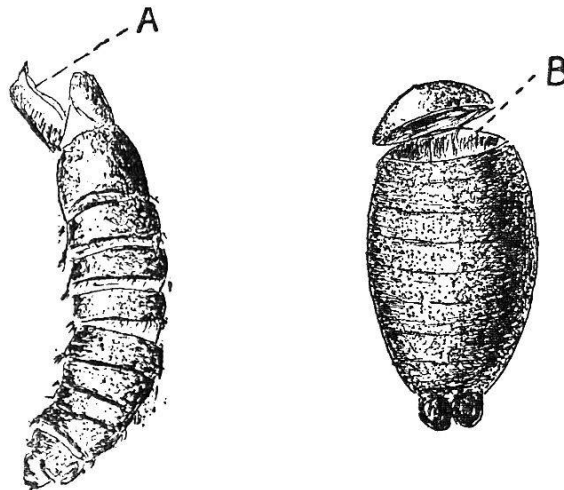


Fig. 20. Dépouilles nymphales d'Orthoptères (fente rectiligne = A) et de Cycloraphes (fente circulaire = B).

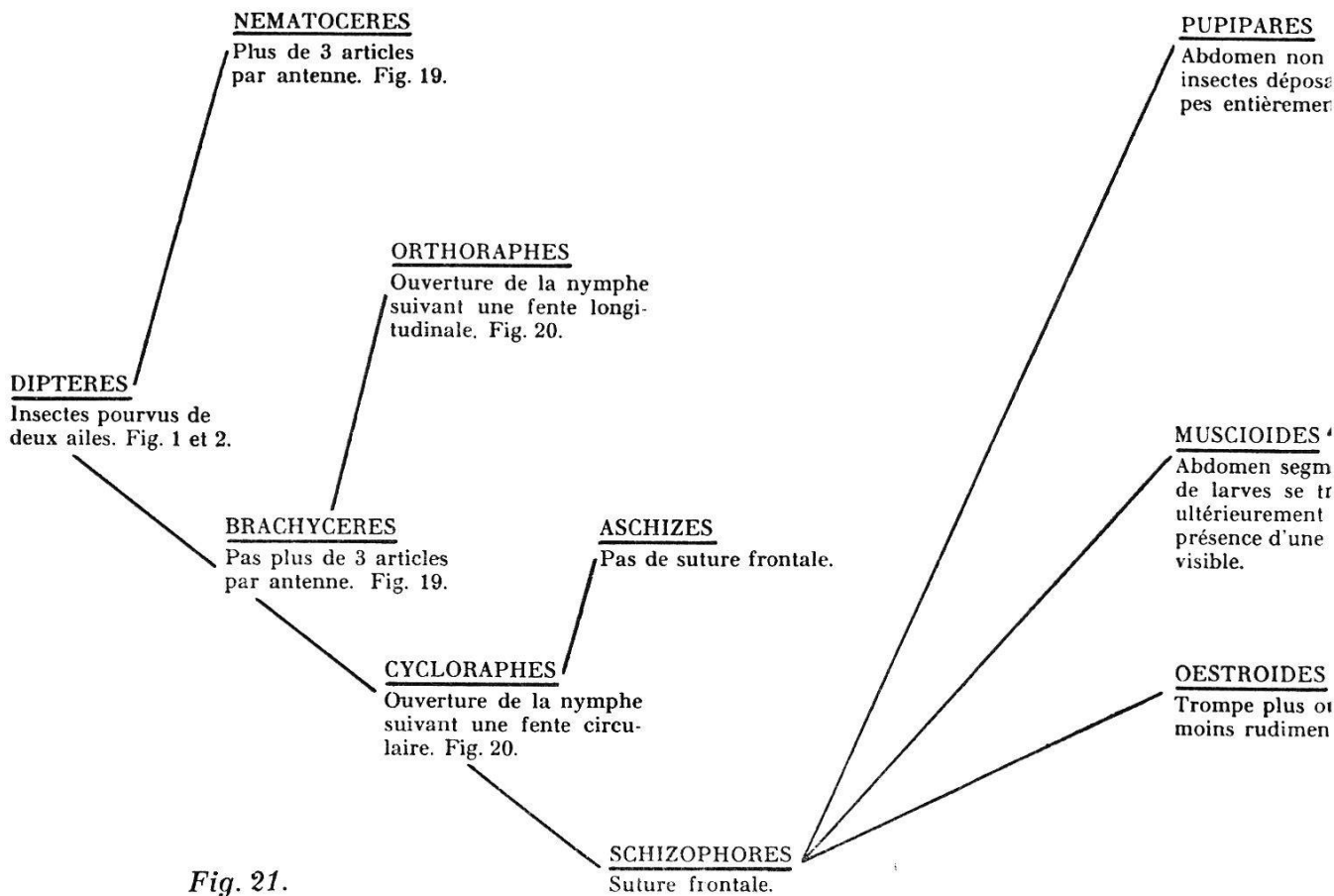


Fig. 21.

Les *Brachycères* se subdivisent à leur tour en 2 grands groupes :

Les *Orthoraphes* dont la larve possède une tête distincte du corps ; leur nom vient de la technique utilisée par l'adulte pour se libérer de l'enveloppe nymphale. Il fend les téguments de la nymphe suivant une ligne longitudinale (*Tabanidés*).

Les *Cycloraphes* chez qui la larve est acéphale, la tête ne se distingue pas du reste du corps. L'adulte sort de la nymphe par une fente circulaire qui détache une sorte de couvercle à l'extrémité antérieure de la dépouille nymphale (*Glossines*) (fig. 20).

Les *Cycloraphes*, eux aussi, sont divisés en 2 groupes :

Les *Aschizes* qui ne renferment pas d'insectes piqueurs.

Les *Schizophores* dont font partie les mouches piqueuses telles que les *Stomoxys*, les *Hematobia*, les *Lyperosia* ainsi que les *Glossines* dont nous nous occupons plus spécialement.

La figure 21 indique la place occupée par les *Glossines* dans l'Ordre des *Diptères*, tandis que la figure 22 donne pour le genre *Glossina* la classification adoptée par les divers auteurs, en sous-genres, espèces et variétés.

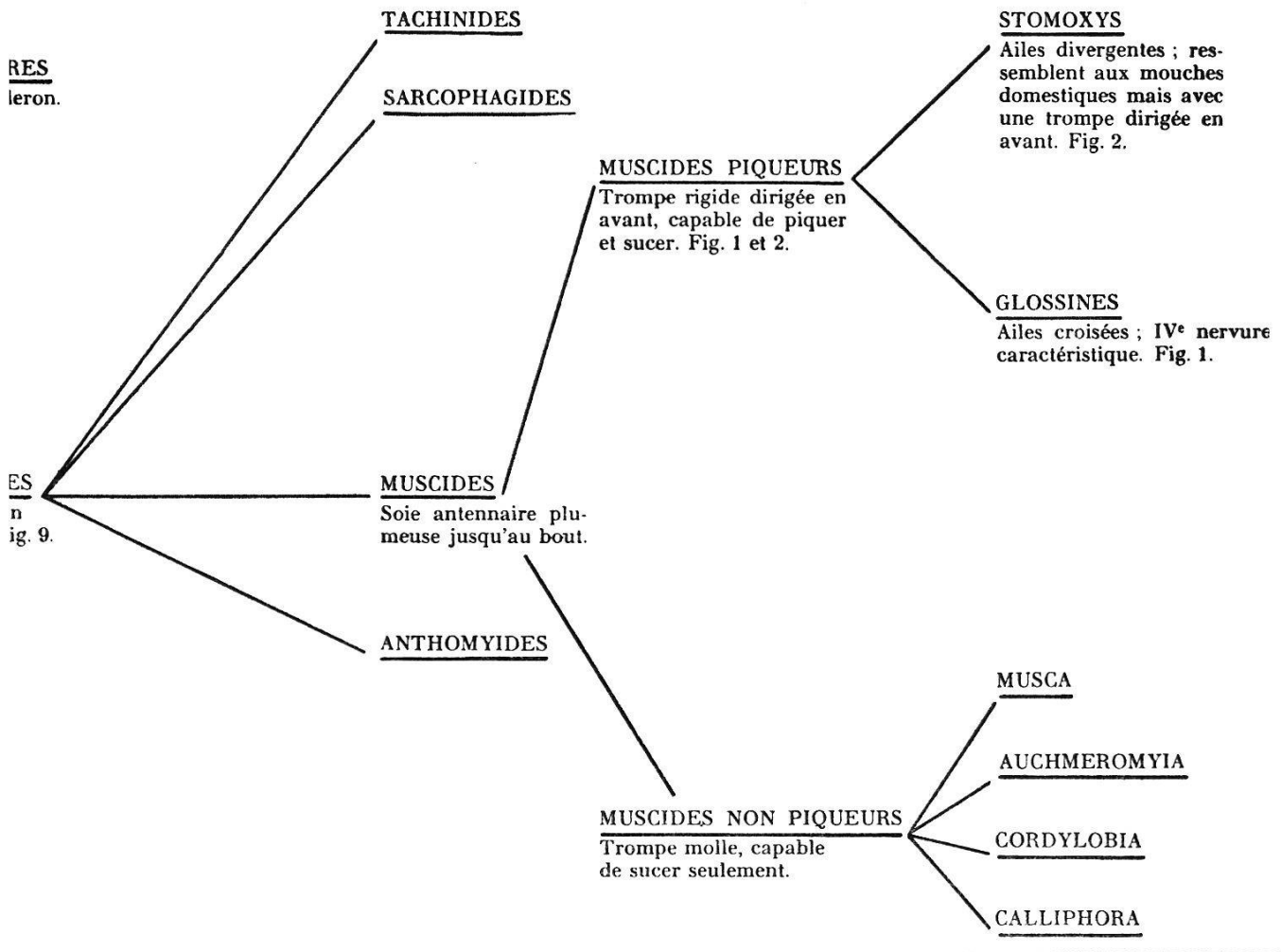


Table dichotomique des Glossines de l'A.O.F.¹

1. Les 5 articles du tarse des pattes postérieures (troisième paire de pattes) sont noires 2
Les deux derniers articles seuls sont noirs 5
2. Espèces de moins de 10 mm. de long 3
Espèces de plus de 10 mm. de long 4
3. Abdomen avec taches brunes très nettes sur champ jaune paille ; troisième article des antennes recouvert de soies très courtes ; les gonopodes ont une forme caractéristique . . . *Gl. tachinoides* (Westwood)
Abdomen de couleur brune uniforme ; le troisième article des antennes recouvert de soies longues ; les gonopodes sont tout à fait différents de ceux de *Gl. tachinoides* *Gl. pallicera* (Bigot)
4. Abdomen avec taches brunes étendues sur toute la largeur du segment sans interruption médiane ; chaque segment est bordé par une fine ligne jaune, dernier vestige du champ jaune de *Gl. tachinoides* ; le troisième segment de l'antenne est élané *Gl. caliginea* (Austen)

¹ L'utilisation de la Table dichotomique est liée à l'emploi du Tableau 1, hors texte. Pour l'extraction et l'examen des diverses pièces servant à la détermination, voir fig. 13.

Abdomen portant sur chaque segment de larges taches brunes limitées par un filet jaune plus large et plus net que chez *Gl. caliginea*. En outre une ligne médiodorsale jaune va en s'amenuisant du premier à l'avant-dernier segment abdominal ; le troisième segment de l'antenne est trapu *Gl. palpalis* (Robineau-Desvoidy)

5. Abdomen avec taches brunes nettes sur champ jaune crème (*Groupe Morsitans*) 6

Abdomen brun foncé uniforme ; absence de taches nettes (*Groupe Fusca*) 7

6. Segments de l'abdomen limités par une fine ligne jaune ; cerques étalés en sabot avec une pointe courte très chitinisée *Gl. longipalpis* (Wiedemann)

Segments de l'abdomen bordés par une ligne jaune large ; les taches brunes dorsales, placées symétriquement par rapport à l'axe du corps, sont séparées par une bande jaune sur toute la longueur de l'abdomen
Gl. morsitans (Westwood)

Cette espèce se divise en 2 variétés :

- a) var. *morsitans* (espèce orientale) ;
- b) var. *submorsitans* (espèce occidentale).

La seule différence morphologique que l'on puisse reconnaître est la forme des languettes interposées entre les cerques. Chez var. *morsitans* (Westwood), elles sont arquées et tangentes en un seul point. Chez var. *submorsitans* (Newstead), elles sont tangentes sur toute leur longueur, le long de l'axe de l'appareil génital.

7. La trompe est égale à $1\frac{1}{2}$ la largeur de la tête 8

La trompe est égale à la largeur de la tête 9

8. Le troisième segment de l'antenne est recouvert de soies très courtes ; le signum est environ 3 fois plus haut que large, les harpes sont effilées ; les cerques possèdent une seule dent . . . *Gl. fuscipleuris* (Austen)

Le troisième segment de l'antenne est recouvert de soies très courtes ; le signum est large avec 2 lobes séparés par une profonde échancrure au pôle supérieur ; les harpes sont caractéristiques ; le premier diverticule, largement arrondi, est suivi par les deux autres formant deux petites pointes ; l'extrémité des cerques possède une seule dent.

Gl. fusca (Walker)

Le troisième segment de l'antenne est recouvert de soies longues ; le signum est très peu chitinisé (de teinte claire) ; il a le contour apparent d'un casque ; l'extrémité des cerques est nettement bidentée.

Gl. nigrofusca (Newstead)

9. Le troisième segment de l'antenne possède des soies très courtes ; le signum, aussi long que large, est très peu chitinisé, mais un arc brun foncé se détache sur le fond clair ; les harpes ont la forme d'épines grosses et larges *Gl. haningtoni* (Newstead et Evans)

Le troisième segment de l'antenne porte des soies de longueur moyenne ; le signum forme un ovale avec le grand axe vertical, la partie chitinisée a une forme facile à reconnaître ; les harpes portent un seul élément

bifide, les deux pointes distales réunies en 1 seul élément bifide, la troisième est isolée mais effilée comme les deux autres.

Gl. tabaniformis (Westwood)

Le troisième segment de l'antenne a des soies courtes ; le signum a la forme d'un flacon conique à fond plat dont le col est prolongé par deux lignes en zig-zag ; les harpes sont réduites à une forme rappelant une tête d'oiseau à long bec *Gl. medicorum* (Austen).

Genre *Glossina*

<i>Sous-Genres</i>			<i>Espèces</i>	<i>Variétés</i>
D'après Zumpt	D'après Newstead	D'après Austen		
Austenina (Townsend)	Fusca	Fusca	Fusca Haningtoni Severini Fuscipleuris Nigrofusca Tabaniformis	{ Fusca fusca Fusca congolensis
		Brevipalpis	Schwetzi Medicorum Longipennis Brevipalpis	{ schwetzi disjuncta
Nemorhina (Rob.-Desv.)	Palpalis	Palpalis	Caliginea Pallicera Palpalis Newsteadi Tachinoides	{ palpalis fuscipes martini
Glossina (s. str.)	Morsitans	Morsitans	Longipalpis Morsitans Pallidipes Austeni Swynnertoni	{ morsitans submorsitans

Fig. 22.